



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

ECE/EX/2006/L.10
23 août 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ EXÉCUTIF

Sixième réunion
Genève, 29 septembre 2006

**RÉVISION DU PROCESSUS DE PLANIFICATION
DU PROGRAMME DE TRAVAIL¹**

Note du secrétariat

1. À sa session annuelle de février 2005, la Commission a adopté les recommandations du Groupe d'experts du programme de travail relatives au processus de planification du programme de travail, qui figurent dans le document E/ECE/1423/Add.1. À la suite de la réforme de la CEE en décembre 2005, un certain nombre d'ajustements doivent être apportés pour que ce processus soit conforme à la nouvelle structure de gouvernance de la CEE et à la biennialisation des sessions de la Commission, qui réduiront la participation de celle-ci à la planification du programme et lui permettront de se concentrer sur les questions stratégiques.
2. Un texte révisé concernant le processus de planification du programme de travail est donc proposé ci-après, pour examen par le Comité exécutif.

Établissement du plan-programme biennal²

3. La formulation du plan-programme biennal au niveau de la CEE commence au deuxième semestre des années impaires et comprend les étapes suivantes:
 - a) La **Commission** définit une orientation stratégique globale pour l'action de la CEE;
 - b) Le **secrétariat** établit un projet de plan-programme pour l'exercice biennal à venir;

¹ Le présent document est soumis tardivement pour des raisons de calendrier.

² Également appelé «cadre stratégique».

c) Les **comités sectoriels** (ou leurs bureaux, en fonction du calendrier de leurs sessions annuelles) examinent le projet de plan-programme biennal et formulent des commentaires;

d) Le projet est révisé en tant que de besoin et soumis au **Comité exécutif** pour examen et commentaires;

e) Le Secrétaire exécutif tient compte des vues exprimées par les États membres de la CEE avant de soumettre le projet au Siège de l'ONU.

Établissement des textes explicatifs concernant le budget-programme

4. Les textes explicatifs concernant le budget-programme au niveau de la CEE sont établis au deuxième semestre des années paires en plusieurs étapes:

a) Compte tenu du plan-programme biennal qui constitue le cadre général de la formulation du programme de travail pour l'exercice biennal suivant, les comités sectoriels étudient leur programme de travail biennal et font des recommandations sur:

- i) Les orientations et les domaines prioritaires de leur sous-programme respectif, («cadre stratégique»);
- ii) Les activités à poursuivre, celles auxquelles il convient de mettre fin et celles à entreprendre, chaque projet de renforcement d'une activité étant compensé par une réduction dans un autre domaine;
- iii) Les possibilités de réorganisation de leurs réunions, documents et publications;

b) En tenant compte des recommandations ci-dessus, le secrétariat établit les textes explicatifs du projet de programme et communique aussi au Comité exécutif des renseignements sur la dotation en personnel et l'attribution des ressources extrabudgétaires pour l'exercice biennal en cours;

c) Le Comité exécutif examine les projets de textes explicatifs du programme et formule des observations et des recommandations;

d) Le Secrétaire exécutif tient compte de ces recommandations pour la rédaction définitive des textes explicatifs avant de les soumettre au Siège de l'ONU. Toute recommandation supplémentaire est transmise au Siège de l'ONU.

5. Afin de donner une vue d'ensemble du processus de planification du programme, le schéma opérationnel joint au présent document expose les différentes étapes de la préparation du plan-programme biennal et du budget-programme, en indiquant le rôle et les tâches qui incombent aux États membres de la CEE et au secrétariat. Ce document visuel a été conçu pour faciliter la compréhension des différentes étapes et leur échelonnement.

6. Si le processus de réforme engagé au niveau de l'Organisation des Nations Unies conduit à une modification du calendrier ou de l'échelonnement des activités, il faudra peut-être réviser ce schéma en conséquence.

ANNEXE

Schéma opérationnel de l'établissement du plan-programme biennal de la CEE et des textes explicatifs

